

REPRISE DES JEUNES DANS LES CLUBS : ACCOMPAGNEMENT SANITAIRE ET TECHNIQUE DE LA LGEF

LUNDI 30 NOVEMBRE 2020 à 18 h 30

WEBINAR - LGEF





Reprise des jeunes dans les clubs :

Accompagnement sanitaire et technique de la LGEF

Présentation:

Stéphane HEILI,

Directeur Communication & Développement de la LGEF





Reprise des jeunes dans les clubs :

Accompagnement sanitaire et technique de la LGEF

Albert GEMMRICH, Président de la LGEF

Réalisation: Cyrill MARCHAL (Service informatique LGEF)



Reprise des jeunes dans les clubs :

Accompagnement sanitaire et technique de la LGEF

Patrice GRETHEN,Directeur Technique de la LGEF

Réalisation: Cyrill MARCHAL (Service informatique LGEF)



Programme des interventions

Sophie GERVASON, Référente sanitaire

 Point sanitaire (protocoles et conditions sanitaires de reprise)

Patrice FEYS, CTR de la LGEF, Frédéric ACKER, CTR de la LGEF

• Reprise d'activité point technique

Jérémy MOUREAUX, CTR de la LGEF, Sandrine RINGLER, CTR de la LGEF

Reprise d'activité point prépa athléthique



- Temps 1
- La reprise des activités du club :
- Quelles sont les modalités sanitaires
- à respecter ?
- Sophie GERVASON
- Chef de Projets Service aux Clubs
- Référente Sanitaire LGEF



<u>Préambule</u>

Cette intervention est une proposition qui s'appuie sur des connaissances actuelles et se base sur des préconisations **évolutives** de l'OMS, de l'Etat Français, son gouvernement et ses ministères, et de la Fédération Française de Football.

Cette base est obligatoire, mais mobile.

Le risque zéro n'existe pas.



Les préalables à la reprise

- Avoir l'accord de la commune ou de la collectivité propriétaire des installations pour l'accueil de licenciés et valider un protocole sanitaire avec le propriétaire.
- ➤ Identifier un(e) référent(e) sanitaire interlocuteur de l'instance et des licenciés du club.



Référent(e) sanitaire

- Vous pouvez constituer une équipe de personne autour de la mise en place et du respect du protocole.
- L'instance football doit avoir au maximum deux interlocuteurs désignés.
- A défaut de signalement volontaire, c'est le ou la responsable légal du club qui sera référent sanitaire.
- Le référent sanitaire doit pouvoir être joignable et ses coordonnées sont visibles pour les autres clubs.



IMPORTANT

Si cela n'a pas été fait la première fois, il apparait indispensable d'écrire le protocole sanitaire en place dans votre association, de l'afficher et de le transmettre à vos licenciés.



Les préalables à la reprise

Faire l'inventaire du matériel nécessaire:

- Solutions de lavage individuel des mains (gel hydroalcoolique, point d'eau + savon + séchage individuel des mains)
- Masques à disposition
- Affichage obligatoire
- Produits de désinfection des sanitaires et du matériel technique
- Matériel à usage individuel: dossards, boissons (gourdes), etc...



Une reprise progressive conditionnée par l'évolution de la situation sanitaire

Etape 1: 28 novembre 2020

Texte officiel: modification du décret: articles 42 et 44.

Art. 42 au 30 novembre 2020

« II- Par dérogation, les établissements (...) sportifs de plein air (Etablissements de type PA) peuvent (...) accueillir du public pour:

- les activités encadrées à destination exclusive des personnes mineures;
- les activités physiques et sportives des personnes majeures, à l'exception des sports collectifs et des sports de combat. »



Une reprise progressive conditionnée par l'évolution de la situation sanitaire

Etape 1: 28 novembre 2020

Art. 44. au 30 novembre 2020

- I. Les activités physiques et sportives autorisées dans les établissements mentionnés par le présent chapitre se déroulent dans des conditions de nature à permettre le respect d'une distanciation physique de deux mètres, sauf lorsque, par sa nature même, l'activité ne le permet pas.
- II. Sauf pour la pratique d'activités sportives, les personnes de plus de onze ans accueillies dans ces établissements portent un masque de protection.
- III. Les vestiaires collectifs sont fermés. »



Une reprise progressive conditionnée par l'évolution de la situation sanitaire

Etape 1: 28 novembre 2020

- Reprise des mineurs (tous ceux concernés par une reprise de l'activité extrascolaire: primaire au lycée).
- → Pour le football cela concerne les U7 U18.
- → L'activité doit être encadrée par des personnes licenciées au club (licence éducateur, dirigeant) et ne peut être proposé qu'aux licenciés du club.
- → Reprise uniquement en extérieur.



Une reprise progressive conditionnée par l'évolution de la situation sanitaire

Etape 1: 28 novembre 2020

- → La pratique collective doit rester sans contact donc pas d'opposition, pas de rencontre amicale.
- → Possibilité d'utiliser un ballon pour plusieurs joueurs.
- → Vestiaires collectifs fermés.

Conseil: reprendre par groupes restreints, pas de croisement de groupes, les parents ne sont pas autorisés à rester dans l'enceinte de l'installation sportive pour assister à l'entraînement.



Une reprise progressive conditionnée par l'évolution de la situation sanitaire

Etape 1: 28 novembre 2020

Une attestation est-elle nécessaire?

- → Oui car le confinement n'est pas terminé il faut pouvoir justifier de son déplacement.
 - → Pour les joueurs: Cocher la case 6
 - → Pour les parents: Cocher la case 9
 - → Pour les encadrants: Cocher la case 1



Une reprise progressive conditionnée par l'évolution de la situation sanitaire

Etape 1: 28 novembre 2020

Quel justificatif?

- → Pour les joueurs: licence
- → Pour les parents: licence de l'enfant
- → Pour les encadrants: licence et attestation du club qui précise les créneaux d'encadrement, le lieu et les catégories.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),	
Mme/M.:	
Né(e) le : , à :	
Demeurant :	
certifie que mon déplacement est lié au motif sui n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les r à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'u	mesures générales nécessaires pour faire face
Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces excep nors de leur domicile, d'un document leur permettant de just une de ces exceptions.	otions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements tifier que le déplacement considéré entre dans le champ de
Déplacements entre le domicile et le lieu d'erétablissement d'enseignement ou de formation être différés ; déplacements pour un concours	n ; déplacements professionnels ne pouvant ou un examen.
Note : à utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne leur employeur.	e peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par
Déplacements pour se rendre dans un établis déplacements pour effectuer des achats de bie autorisée, pour les retraits de commandes et le	ns, pour des services dont la fourniture est
3. Consultations, examens et soins ne pouvant ê	tre assurés à distance et l'achat de médicaments.
Déplacements pour motif familial impérieux, et precaires ou la garde d'enfants.	, pour l'assistance aux personnes vulnérables
5. Déplacements des personnes en situation de	handicap et leur accompagnant.
6. Déplacements en plein air ou vers un lieu de résidence, dans la limite de trois heures quotid kilomètres autour du domicile, liés soit à l'activ l'exclusion de toute pratique sportive collective soît à la promenade avec les seules personnes besoins des animaux de compagnie.	liennes et dans un rayon maximal de vingt vité physique ou aux loisirs individuels, à e et de toute proximité avec d'autres personnes,
 Convocations judiciaires ou administratives e public. 	et déplacements pour se rendre dans un service
8. Participation à des missions d'intérêt généra	al sur demande de l'autorité administrative.
9. Déplacements pour chercher les enfants à l'éc	cole et à l'occasion de leurs activités périscolaires.
Fait à :	Pour lutter contre Régisterrie, Médicharges
Le : à :	
(Date et heure de début de sortie à mentionner of	bligatoirement) #Tous
Signature :	AntiCovid



Une reprise progressive conditionnée par l'évolution de la situation sanitaire

Etape 2: 15 décembre 2020

Condition: atteindre les objectifs chiffrés en terme de

- Nouvelles contaminations journalières
- Taux d'occupation des services de réanimation hospitaliers
- Reprise des activités (extrascolaires) en salle pour les mineurs (sports collectifs?)
- Reprise activités sportives collectives en extérieur des adultes
- \rightarrow en discussion



Une reprise progressive conditionnée par l'évolution de la situation sanitaire

Etape 3: 20 janvier 2021

- Reprise activités sportives collectives (en extérieur, en intérieur) des adultes ?
- Reprise des compétitions?



Les indispensables à prévoir

Veiller à pouvoir fermer l'accès aux douches, ouvrir l'accès aux sanitaires, laisser les portes ouvertes

Anticiper les créneaux d'occupation pour que les groupes ne se croisent pas. Laisser du temps pour désinfecter le matériel utilisé entre deux groupes (ballons si ballons du club, matériel technique si il n'est pas individuel à chaque éducateur, etc...)

Réunion avec les éducateurs en charge des groupes pour communiquer sur le protocole



Le jour de la reprise et pour toutes les séances

Assurer l'accueil des licenciés en toute sécurité

- Affichage entrée / sortie, affichage multiple des consignes et rappels
- Lister les présences:
 - Comparer avec les inscriptions
 - Vérifier si le questionnaire COVID a bien été complété, rappeler les 10 signes et/ou questionner le licencié.
 - En cas de doute, diriger le licencié vers la consultation de son médecin traitant
 - Conserver le listing des présences par journée pendant 3 semaines avant de le jeter.
- Rappel de toutes les consignes du protocole et des gestes barrière



Le jour de la reprise et pour toutes les séances

Assurer l'accueil des licenciés

- Port du masque obligatoire à l'arrivée, désinfection des mains, prise de température (si matériel à disposition, etc...)
- Vérification du matériel marqué au nom du licencié ou numéroté (gourde, ballon, etc..),
 second masque pour repartir
- Prévoir un endroit pour stocker les affaires de chacun à distance les unes des autres, ou chacun emmène son sac entre les ateliers ou interdire d'emmener un sac mais uniquement un vêtement de pluie, une gourde, un ballon, etc...
- Disposer du nécessaire pour compenser les « oublis » (eau, masque, etc...)
- S'assurer d'avoir la présence de deux encadrants par groupe (un éducateur et un responsable du protocole sanitaire)



Les outils à disposition des clubs

Guide de reprise de l'activité de la FFF

Guides du Ministère des Sports

Affiches FFF:

Aménagements pour accéder aux installations sportives

Les bons comportements à adopter pour la reprise dans votre club

NB: Les documents FFF sont téléchargeables via Footclubs



Les outils et moyens mis à disposition par la LGEF

- Possibilité de commande de gel hydro alcoolique, de gourdes et de masques réutilisables à l'image du club (permet la vente).
 - Un réseau de référents sanitaires pour favoriser le partage d'informations et la veille sur la question sanitaire



COVID-19: Les 10 signes autodiagnostic

SYMPTOMES LES PLUS FREQUENTS

FIEVRE TOUX SECHE FATIGUE

SYMPTOMES MOINS FREQUENTS

COURBATURES MAUX DE GORGE DIARRHEE CONJONCTIVITE

MAUX DE TETE PERTE DE GOÛT/D'ODORAT ERUPTION CUTANEE

(Décoloration doigts et orteils)

SYMPTOMES GRAVES DIFFICULTES A RESPIRER OU ESSOUFLEMENT ANORMAL

DOULEURS A LA POITRINE

PERTE D'ELOCUTION OU DE MOTRICITE

Cet (autodiagnostic) doit être réévalué régulièrement y compris à l'effort



Les gestes barrière et de prévention

- Les distances dans les différents espaces d'accueil et de pratique.
- La désinfection et le lavage des mains, du matériel, des équipements et des installations sportives (sanitaires).
- > Le port du masque: obligatoire
 - ✓ pour les éducateurs pendant toute la séance.
 - ✓ Pour les licenciés pendant la phase d'accueil et jusqu'à ce qu'un encadrant autorise de l'ôter, et en sortant du terrain de pratique.
- L'affichage des gestes, consignes à respecter.
- La communication à l'ensemble des licenciés et parents du protocole à appliquer au sein du club.
- L'enregistrement des présences et des coordonnées à tenir à disposition des autorités sanitaires



- Temps 2
- La reprise au terrain :
- Pourquoi reprendre ? Quelles catégories ?
- Quels contenus de séances ?

Frédéric ACKER

Conseiller Technique de la LGEF

Patrice FEYS

Conseiller Technique de la LGEF





Le club de foot plus qu'un club!



d'apprentissage

LIEU DE TRANSMISSION

LIEU DE TRANSMISSION



CLUBS ET RETOUR D'ACTIVITES



- Clubs qui décalent le retour
- Clubs qui hésitent
- Clubs qui sont en trêve
- Clubs « pas prêts » à mettre en œuvre la distanciation

Lecture Réunions Messages simples
SMS
Listing joueurs

S'INFORMER

INFORMER RASSURER DONNER ENVIE Traçage
Préparation écrite
Préparation
collective
Premier briefing

ACCUEILLIR ENCOURAGER VALORISER Conserver le lien; message.Séance hebdomadaire

> ENTRETENIR FAIRE PROGRESSER

Règles nationales Contexte local (mairie,club,) Protocole interne Parents
Pratiquantes et pratiquants
Educateurs

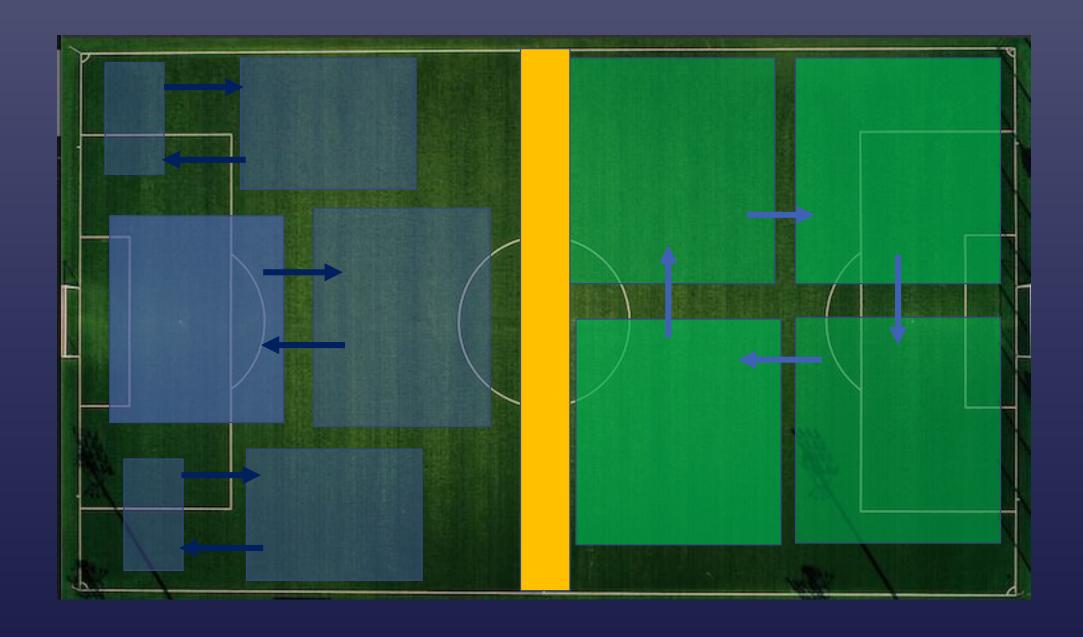
Joueuses et joueurs Posture d' animateur-correcteur Guides

Progression technique Activité physique Activité sociale Chasuble réversible individuelle
Gestion/couleur de chasuble
Groupe constitué
Groupe restreint
Séance « courte »
Rotation
3X15' / 4X12'
Défis –concours
Séance identique dans plusieurs catégories
Insert motricité systématiquement





format hivernal de séance
Peu de statique
Utilisation des créneaux du WE ,en journée
Travail individuel









- 12' 1 joueur /1 ballon
- 15' 1 zone 1 geste
- 15' 1 parcours motricité
- 10' Battle (jongle, parcours)

• 10' 1 joueur / 1 ballon

• 4X12' 4 ateliers successifs



Principales intentions d'entraînement des jeunes à partir du 28 /11/20

- > Faire jouer à distance Dimension ludique des exercices proposés, retrouver des sensations, développer le contact pied-ballon + déplacements spécifiques au football (Guide de reprise FFF) notion de gammes
- > (Re) Mettre en confiance Détermination d'objectifs techniques individualisés mesurables et atteignables
- > Faire progresser Calibrage des séances permettant d'apporter des correctifs précis aux joueurs(euses) afin de faire mieux et plus vite.

Ne pas confondre l'objectif et les moyens

> Valoriser, stimuler, accompagner

A partir du 15 décembre 2020 :

Autorisation de pratiquer le Futsal

Intérêt pour les jeunes joueurs (euses)

CONVAINCRE RASSURER **ENCOURAGER** BIEN FAIRE FAIRE PROGRESSER



Reprise des jeunes dans les club Accompagnement sanitaire et technique de la LGEF

- Temps 3
- La reprise au terrain :
- Quelles sont les orientations athlétiques
- à envisager?

Sandrine RINGLER

Conseillère Technique Régionale de la LGEF

Jérémy MOUREAUX

Conseiller Technique Régional de la LGEF





STATEGIE DE REPRISE POST-COVID

CONSTATS ET CONSÉQUENCES

- Au niveau psychologique
- Au niveau physique

PLANIFICATION

- Les étapes
- Les phases de travail
- Les principes à respecter

CONTENUS D'ENTRAÎNEMENT

- Préconisations
 - Foot Animation: catégories U7 U9
 - Foot à 8: catégories U11 U13
 - Foot à 11: catégories U15 < U19
- Synthèse







- 1. CONSTATS ET CONSÉQUENCES
- AU NIVEAU PSYCHOLOGIQUE
- 2e confinement différent du 1er:
 - Un peu plus de lien social maintenu à travers la scolarité suivie
 - Connaissance et appréhension de cette période
 - Confinement moins long
 - Difficultés professionnelles pour certains parents (plusieurs mois d'inactivité professionnelle) incidences familiales ?
 - Certains(es) joueurs (es) ont été touchés de près ou de loin par la COVID 19
- Néanmoins, ce qui n'a pas changé:
 - Conditions de confinement différentes d'un(e) joueur(se) à l'autre (ville / campagne / appartement / maison)
 - Contexte anxiogène avec un protocole sanitaire à respecter depuis des mois
 - ✓ Impatience de rejouer
 - ✓ Frustration d'avoir arrêter la pratique en club mais pas forcément en SSS ou dans les établissements scolaires
 - ✓ Interrogations sur la suite des championnats jeunes
- Absences de plaisir (sport favori), d'émotions (victoire), de vie en collectivité
- Frustration de la reprise de l'entraînement avec les protocoles à respecter et une activité collective limitée



1. CONSTATS ET CONSÉQUENCES

AU NIVEAU PHYSIQUE

- 2e confinement différent du 1er:
 - Activité physique a été maintenue par les cours d'EPS ou les séances en SSS ou pôle-espoir
 - Activité physique possible pour se rendre dans les établissements scolaires (vélo ou à pied)
 - Confinement moins long
 - Certaines jeunes ont peut-être été malades de la covid-19 ! (maladie fatigue arrêt total)
- Néanmoins, ce qui n'a pas changé:
 - Conditions de confinement différentes d'un(e) joueur(se) à l'autre (jardin / balcon / terrasse / petit matériel de renfo musculaire / vélo d'appartement / ...)
- Diversité des états de forme des joueurs(es)
- > Au niveau physiologique: le désentraînement plus ou moins important
 - ✓ Effets cardio-respiratoires:

VO2 max; VMA niveau d'endurance 🔌

Rythme cardiaque /

- ✓ Effets métaboliques: stockage des graisses / poids
- ✓ Effets musculaires: désadaptation du système musculo-tendineux stabilité du genou (proprioception)

force musculaire

Risque de blessures (mollets / IJ)



2. PLANIFICATION

• LES ÉTAPES

Confinement 30/10/20

PRENDRE EN COMPTE LES DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES!

15/12/20

Déconfinement ? Reprise d'activité en intérieur pour les mineurs (futsal ?)

Reprise des championnats jeunes ??

Étape 4 « normale » = phase 4: ?



Confinement allégé: Reprise d'activité en pleinair dans les clubs pour les mineurs *

Étape 3 = phase 3:

Étape 4 = phase 4: sans contact

Jeune qui a été malade

PRENDRE EN COMPTE LES DIRECTIVES MUNICIPALES

Joueurs en formation U16 – U19

Joueurs en pré-formation U12 – U15

Étape 2 = phase 2:

Étape 1 = phase 1:

Étape 3 = phase 3:

Étape 2 = phase 2:

Étape 4 = phase 4:

sans contact

Araison de 1 à 2 Et | semaine

Joueurs en foot animation U7 – U11 Étape 2 et 3

^{*} conditionnée au respects des protocoles sanitaires en vigueur et sans contact



2. PLANIFICATION

• LES PHASES DE TRAVAIL

Phase 1

- Sollicitation ou entretien des qualités musculaires et d'endurance (analytique)
- Renforcement musculaire général
- Course sur vélo ou tapis

Travail de la condition physique = reconditionnement

Phase 2

- Travail spécifique individuel sans ballon
- Motricité générale
- Pilotage d'appuis
- Fréquence gestuelle
- proprioception

Phase 3

- Travail spécifique individuel avec ballon
- Motricité spécifique (technique)
- Qualités physiques

Phase 4

- Travail spécifique collectif
- Sans opposition ou avec Opposition
- Qualités physiques ++

Réadapter le système neuro-musculaire

Travail de
réathlétisation pour
jouer au football =
sollicitations
articulaires,
musculaires et
tendineuses

Travail de
réentrainement à
jouer au football =
sollicitations
spécifiques: acc / dec;
changements d'appuis,
de direction...

entrainement sans contacts

Puis entrainement
« normal »
= duels / charges;
coopération /
opposition

analytique

spécifique





- **ADAPTATION** en fonction de l'état de reconditionnement des joueurs et du niveau de pratique (individualiser)
- REGULARITE
- PROGRESSIVITE dans le volume, l'intensité (les temps de travail, de récupération)
 - Dans les phases de travail (nombre de séances) 2x par semaine
 - Dans les séances (temps) 40'
- > SPECIFICITE du football: TRAVAIL DE TOUTES LES QUALITES PHYSIQUES



- 3. LES CONTENUS D'ENTRAINEMENT
- PRECONISATIONS

Malgré l'envie, la motivation mentale,

NE PAS FAIRE TROP VITE L'ENTRAINEMENT « NORMAL » !!!!

- > Penser à la santé de vos joueurs: se souvenir du nombres importants de blessures post-confinement 1:
 - ✓ Tendinites
 - √ Lésions musculaires (mollets)
 - √ Lésions articulaires

+ vos jeunes joueurs (es) qui ont été malades de la COVID 19!!









Troisième blessure depuis la reprise de l'entraînemen



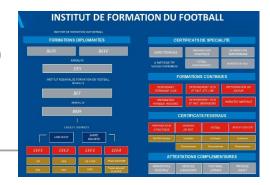
A moins de trois semaines de la reprise de la Liga, c'est une nouvelle blessure dans l'effectif des Colchoneros. Après Joso Felix et Sime Vrsaliko, Angel Correa s'ajoute donc à cette triste liste pour l'Atlético Madrid. Le club n'à pas communiqué quant à la durée de l'indisponibilité d'Angel Correa.

Respecter les principes et les étapes de reprise: Etapes 1-2-3-4



S'Appuyer sur les documents fédéraux (guides) et sur les contenus de formations (Modules CFF, Santé/Sécurité; CFPA)







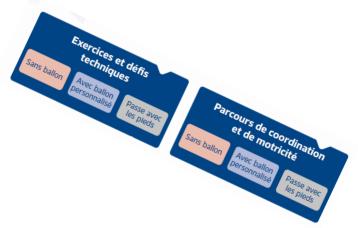
3. LES CONTENUS D'ENTRAINEMENT

PRECONISATIONS

FOOT ANIMATION: U7 / U9

- Etape 2 :
 - Parcours d'appuis divers: réactivité / rythme
 - Jeux pré-sportifs « contrôlés » (Intensité)





- Etape 3: « réentrainement » football
 - Parcours d'appuis divers + spécifiques (déplacements multi-directionnels): chicanes / ½ tour / ¼ tour...
 - Exercices de maîtrise de balle (travail neuro-musculaire)
- Etape 4: Entrainement football
 - Jeux, situations sans contacts
 - Exercices techniques, maitrise de balle, coopération





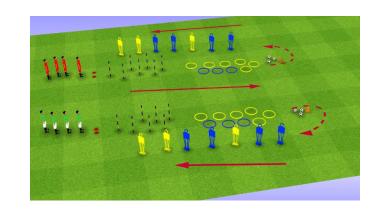
3. LES CONTENUS D'ENTRAINEMENT

PRECONISATIONS

FOOT A 8: U11 / U13

Etape 2: « Réathlétisation » sans ballon

- Parcours d'appuis divers: réactivité / rythme
- Gammes athlétiques
- Jeux pré-sportifs « contrôlés » (Intensité)
- Jeux de proprioception / de gainage
- Etape 3: « réentrainement » football
 - Parcours d'appuis divers + spécifiques (déplacements multi-directionnels): chicanes / ½ tour / ¼ tour...
 - Exercices de maîtrise de balle (travail neuro-musculaire)
 - Travail de la souplesse (p369)
- Etape 4: Entrainement football
 - Sans contact, coopération
 - Les duels, les contacts
 - Préparation physique intégrée (Méthode PPI); système bioénergétique (endurance)









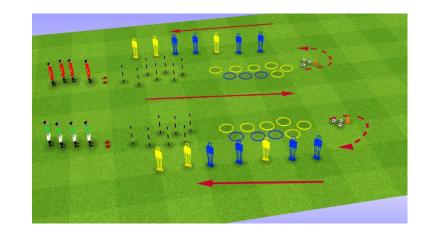


3. LES CONTENUS D'ENTRAINEMENT

PRECONISATIONS

FOOT A 11: U15 < U19

- Etape 1: « reconditionnement » si besoin
 - renforcement musculaire général
 - Travail aérobie: endurance: vélo / course...
- > Etape 2: « Réathlétisation » sans ballon
 - Parcours d'appuis divers: réactivité / rythme
 - Gammes athlétiques
 - Jeux pré-sportifs « contrôlés » (Intensité)
 - Jeux de proprioception / de gainage
- Etape 3: « réentrainement » football
 - Parcours d'appuis divers + spécifiques (déplacements multi-directionnels): chicanes / ½ tour / ¼ tour...
 - Exercices de maîtrise de balle (travail neuro-musculaire)
 - Renforcement musculaire (ischios / mollets) (p532) + souplesse (p369)
 - Système bioénergétique (endurance)
- > Etape 4: Entrainement football
 - Sans contact, coopération
 - les duels, les contacts
 - Préparation physique intégrée (Méthode PPI)



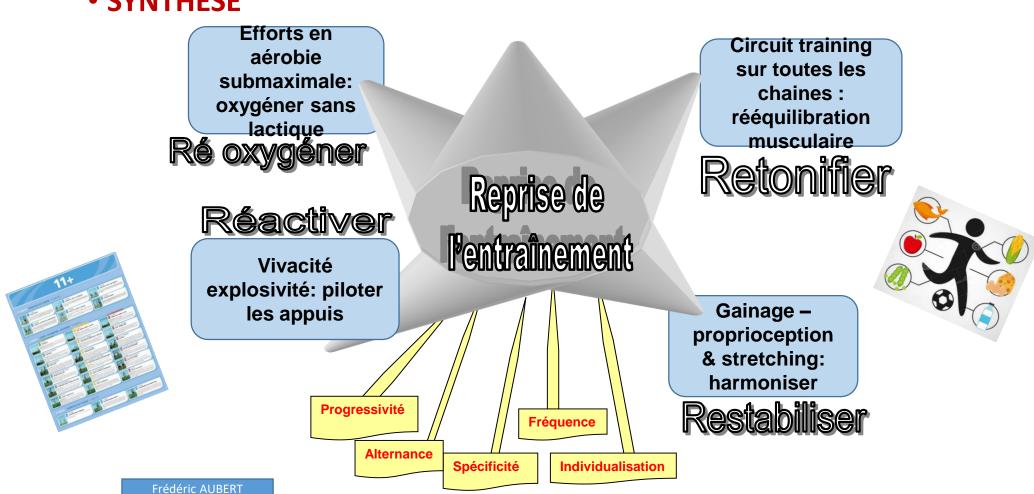






LES CONTENUS D'ENTRAINEMENT

• SYNTHESE





QUESTIONS/ REPONSES





Conclusion

Merci de votre participation et bonnes reprises dans le respect des consignes sanitaires!

<u>Informations concernant les consignes sanitaires :</u>
Référente sanitaire LGEF - Sophie GERVASON
<u>sgervason@lgef.fff.fr</u>

<u>Informations concernant</u> la technique : Secrétariat de l'Equipe Technique Régionale - Hélène STOKY <u>hstoky@lgef.fff.fr</u>



LUNDI 30 NOVEMBRE 2020 – WEBINAR – LGEF